



DECLARATION LIMINAIRE DE LA CGT

CTPL du 13 JANVIER 2009

Permettez-moi, madame la Présidente, pour ce 1er CTPL de l'année 2009 de revenir sur la situation dans nos services, à une quinzaine de jours de **la journée d'action du 29 janvier 2009**.

Nous vivons actuellement **une crise financière d'une ampleur inédite** et nous ne pouvons ignorer **la crise économique** qui s'annonce et ses inévitables conséquences sociales. Cette situation rend caduque bon nombre d'analyses et oblige à réorienter la politique publique.

Dans la période de récession sévère qui nous attend, **les valeurs de l'intérêt général et du service public** auxquelles la population est attachée doivent l'emporter sur l'appât du gain et la satisfaction des intérêts de quelques-uns.

Les moyens mobilisés pour sauver le système bancaire, **360 milliards** dont 40 en dépenses immédiates infirment la théorie d'un état en quasi - faillite même si cette somme vient encore alourdir la dette publique.

Pourtant le Ministre du budget, des comptes publics et de la fonction publique continue à mettre au pain sec et à l'eau claire les services publics et leurs personnels, il persévère dans sa politique de **destruction massive des emplois**; il remet en cause le champ des services publics dépendant de l'Etat et met à mal les finances des collectivités territoriales.

Quand **le chômage s'envole**, peut-on accepter que l'Etat « dégraisse » massivement sans se soucier d'aggraver les difficultés sur le marché de l'emploi, et sans s'interroger sur l'impact que ces suppressions d'emplois auront sur la qualité du service public ?

Alors que l'INSEE vient de confirmer que **l'accès aux services publics est un vecteur essentiel dans la réduction des inégalités**, peut-on admettre une **Révision Générale des Politiques Publiques** conduite à la hussarde, qui vise principalement à réduire drastiquement les missions de la Fonction Publique ?

Si les attaques sont multiples, elles ne sont pas désordonnées. Bien au contraire, elles traduisent une politique parfaitement cohérente, pour laquelle **la Fonction Publique doit être réduite et essentiellement adaptée aux visées les plus libérales**.

C'est pourquoi, depuis des mois, la CGT œuvre à construire un mouvement convergent, le plus unitaire possible, **pour s'opposer aux régressions projetées et mettre en avant des réformes porteuses de progrès pour tous**.

Dans l'exercice des missions les agents pâtissent **d'une dégradation de leurs conditions de travail** liée aux baisses d'effectifs, à la poursuite des restructurations et aux incertitudes sur l'avenir.

En matière d'organisation des services, la **pénurie d'effectifs, la perte des repères professionnels et la dictature des indicateurs** sont devenus insupportables pour tous les agents.

Les agents sont d'autant plus démotivés que les objectifs sont de plus en plus éloignés de notre conception d'un service public de qualité.

Notre administration rigide ne tient pas compte des réalités économiques et sociales.

La Création de la DGFîP n'est pas une simple réforme d'organisation des deux anciennes directions ; **elle remet en cause nos emplois, nos missions, nos garanties, le réseau territorial fiscal et aggrave les injustices.**

Il ne peut en être autrement avec 2370 nouvelles suppressions d'emploi à la DGFîP en 2009.

22 emplois supprimés pour la DGFîP dans l'Yonne ! (10 pour la filière gestion publique et 12 pour la filière fiscale).

22 suppressions venant s'ajouter à celles d'ores et déjà subies par l'ex-Trésor Public et par l'ex-DGI depuis des années.

Le SIP, c'est la généralisation de la polyvalence et la dégradation garantie des conditions de travail.

La CGT condamne toujours l'outil de répartition des emplois (ORE) qui ne sert qu'à répartir les suppressions d'emplois. En aucun cas il ne sert à quantifier la réalité de la charge de travail qui s'accroît encore avec la crise (explosion des délais de paiement, prime à la cuve...) et les futures restructurations (accueil fiscal notamment dans les trésoreries de proximité)

L'ORE sous estime aussi la mission recouvrement, sans doute en vue de limiter les transferts vers les SIP.

Le résultat, c'est donc **un nombre d'emplois réels insuffisant** pour accomplir toutes les missions dans de bonnes conditions. Pour nous, il ne s'agit pas de déshabiller les trésoreries pour pourvoir les SIP. **Le nombre d'emplois est insuffisant dans la filière fiscale comme dans la filière gestion publique.**

Nous avons un témoignage de PONT SUR YONNE révélateur des problèmes rencontrés par de nombreux postes et services :

« Concernant la situation des effectifs de Pont, depuis février 2008, il manque une personne à la caisse et au service recouvrement, suite au congé maternité d'une collègue. Même si elle a été sporadiquement remplacée par des agents de l'équipe de dépannage. depuis juin 2008, sa charge de travail a été répartie sur sa collègue et sur le service recouvrement en règle générale.

En septembre 2008, une autre personne du service communal est partie suite à une réussite au concours de contrôleur, qui a, elle aussi, été remplacée par de l'équipe de dépannage depuis fin octobre.

Jusqu'au mois d'avril 2009 voir plus, en attendant l'examen de la liste des mutations, ce service va fonctionner avec moins une personne, et des tensions apparaissent déjà entre collègues dans ce service.

Cette situation va s'aggraver en 2009, avec le départ en retraite pour le mois de mai 2009 d'une collègue de la caisse, car avec les suppressions d'emplois qui s'annoncent, on peut penser qu'elle ne sera pas remplacée.

Le service caisse/recouvrement fonctionnera encore une fois à flux tendu, avec des conséquences sur la qualité du service rendu aux usagers, des tensions entre collègues sur lesquels se répartit la surcharge de travail, et des objectifs assignés aux postes qui ne prennent pas en compte le critère des effectifs dans la réalisation des objectifs ».

La CGT vous transmet un courrier signé par l'ensemble des agents du service **CEPL montrant leur désarroi** face au projet de suppression de la moitié de leur effectif.

La CGT ne cautionnera pas ces nouvelles suppressions d'emplois, la répartition au demi-emploi le plus proche et ne participera pas au CTPL qui décidera de leur localisation.

La CGT appelle les personnels à participer massivement à la journée d'action du 29 janvier 2009 avec l'ensemble des salariés.
